



Aide-mémoire pour les juges-arbitres en tournoi

Demande de tournoi

Le secrétariat régional Namur-Luxembourg envoie, en septembre, un mail à tous les clubs leur demandant d'introduire les demandes de tournoi.

Les clubs ont environ 2-3 semaines pour répondre et doivent envoyer un formulaire par tournoi où doit être renseigné le nom du juge-arbitre, les catégories prévues, les dates, ...

En cas de souci, le secrétariat contacte le club pour correction éventuelle.

Remarques :

les dates officielles d'un tournoi sont prévues du lundi au dimanche de sa semaine calendrier. Tout tournoi débutant avant le lundi n'a aucune priorité par rapport aux tournois se déroulant dans le cadre des dates officielles. De même, tout tournoi qui devrait se terminer au-delà de ses dates officielles (intempéries) perd toute priorité par rapport aux tournois de la semaine calendrier suivante.

Attention, le règlement autorise, à partir des catégories -15, de s'inscrire à maximum 2 tournois par semaine et à maximum 4 catégories pour l'ensemble des 2 tournois (simples, doubles et régions confondues).

Dans les catégories -7, -9, -11 et -13 ans, tout joueur ne peut s'inscrire à plus de 2 catégories par semaine.

Les tournois de première catégorie (Messieurs I, Dames I, Messieurs 35 I, Messieurs 45 I et Messieurs 55 I) font partie du Belgian Circuit.

Le club fournit les balles : en finale des Messieurs 55 I, à partir des demi-finales pour les tournois 1 étoile, Messieurs 35 I et 45 I, à partir des quarts de finale pour les tournois 2 étoiles ou plus.

Dans les éventuels troisièmes sets de ces matches, des balles neuves doivent être fournies.

- Le règlement complet du Belgian Circuit se trouve sur le site AFT (<http://www.aftnet.be/A-PROPOS/Reglements>)

Outil pour la gestion du tournoi

Les tournois se gèrent via Webclub (<http://webclub.aftnet.be/logon.aspx>)

- Consultez l'aide complète sur le site AFT - rubrique « Officiels » - Documents (<http://www.aftnet.be/Aftnet/media/Media/Documents/Officiels/Gestion-des-tournois-au-24042019.pdf>)

Au plus tard 5 semaines avant le début du tournoi

Lancer la **souscription** dans l'application Webclub

- L'aide complète se trouve sur le site AFT :
<http://www.aftnet.be/Aftnet/media/Media/Documents/Officiels/Gestion-des-tournois-au-24042019.pdf>

Joindre à la souscription le **règlement particulier** du tournoi au format **PDF** (dates, horaires, terrains, juge-arbitre, terrains intérieurs, extérieurs, nombre de tableaux...)

- Télécharger ce document sur le site régional - rubrique Documents (<http://www.aft-rnl.be/Documents.aspx>)

Inscriptions

Les inscriptions peuvent être effectuées au plus tôt, à partir du lundi à partir de 20 heures, quatre semaines avant la date officielle de la compétition jusqu'au mardi précédent la date officielle du début de la compétition, à minuit. Ce délai de quatre semaines peut être inférieur pour les compétitions qui se déroulent les trois premières semaines après la publication d'un nouveau calcul de classement.

Le juge-arbitre a le droit de refuser certaines inscriptions, sans justification de sa décision (sauf lors du « Belgian Circuit » où la justification du refus est obligatoire).

Toute inscription peut être annulée jusqu'au lundi précédent la date officielle du début de la compétition, à 20 heures. A partir de ce moment-là, plus aucune annulation ne peut plus avoir lieu.

Les droits d'inscription sont à payer au club organisateur, même en cas de W.O.

En cas de W.O. à un stade de la compétition où un paiement est prévu dans le règlement du tournoi, ce montant devra être payé spontanément auprès du juge arbitre avant la date officielle de la fin de la compétition. Au-delà de cette date, tous les paiements (avec ajout de frais administratifs) devront se faire selon les modalités décrites dans le courriel envoyé aux joueurs concernés.

Tant qu'il n'a pas régularisé sa situation financière, le joueur est interdit de toute nouvelle inscription à une compétition et de toute participation à des matches d'interclubs.

Quelques jours avant la clôture des inscriptions

Contrôler régulièrement si le nombre d'inscriptions ne dépasse pas les capacités disponibles et clôturer anticipativement si nécessaire.

- Explicatif pour le nombre d'inscrits possibles sur www.aftnet.be (aller sur Officiels, Documents, puis Juge-Arbitrage)

Vérifier et corriger les éventuelles anomalies (classements, âge, sexe, catégories, nombre de points en double, disponibilités ...).

Vérifier les inscriptions dans le cadre du Belgian Circuit

- Règlement : <http://www.aftnet.be/A-PROPOS/Reglements>

Clôture des inscriptions

Sauf en cas de clôture anticipée, la **date-limite d'inscription de tous les tournois (Belgian Circuit et hors Belgian Circuit)** est le **mardi** précédant le début du tournoi à minuit. Aucun ajout ou retrait ne peut être effectué après la clôture des inscriptions.

Il est donc conseillé de s'inscrire assez tôt car les juges-arbitres ont le loisir de limiter les inscriptions et refuser les participants ne pouvant se libérer le premier week-end du tournoi.

Attention :

En cas de clôture anticipée, tout joueur doit malgré tout avoir la possibilité de :

- Modifier ses disponibilités jusqu'au mardi précédent le début du tournoi
- **Se désinscrire jusqu'au lundi précédent la date officielle du début de la compétition à 20 h - nouveauté 2023 !**

Le tirage se fera donc après le mardi minuit (date et heure officielles de clôture des inscriptions).

En ce qui concerne les tableaux du Belgian Circuit : les tableaux doivent être tirés au sort le mercredi de la date officielle des inscriptions. Ils doivent être publiés ce jour-là pour minuit au plus tard via le site de la ligue dont le tournoi dépend. Les tableaux avec les résultats actualisés des matches joués doivent être publiés au minimum une fois par jour pendant toute la durée d'un tournoi.

Corriger les anomalies signalées par le programme et celles dont l'inscription ne permettraient pas la bonne marche du tournoi.

Tirage des tableaux

Suivre les règles de tirage au sort en vigueur. Elles sont reprises sur le site régional - Compétitions - Critérium ou sur le site AFT :

- <https://www.aftnet.be/Aftnet/media/Media/Documents/Arbitrage/Le-Juge-arbitrage-2022.pdf>

Etablir les horaires

Publier les tableaux sur internet

Tournoi

Assurance en cas d'accident : ce que l'assurance couvre - procédure à suivre

- <https://www.aftnet.be/JOUEURS/Assurances>

Arbitrage (favoriser les arbitres officiels au maximum) :

- Belgian Circuit (Dames I, Messieurs I, Messieurs 35 I) : ½ finales et finale
- Amende au club en cas de non arbitrage : 25 €
- En jeunes : il n'y a plus de pourcentage d'arbitrage imposé en 2023
- En adultes : il n'y a plus de pourcentage exigé depuis 2022

Si votre club a, toutefois, la possibilité d'arbitrer les/certaines finales des tournois de jeunes et adultes, nous vous invitons vivement à le faire.

Clôture du tournoi

En fin de tournoi :

- publier les résultats sur internet
- clôturer le tournoi
- rentrer, au secrétariat régional, les documents suivants :
 - pour le mardi qui suit les finales : le listing des WO (document à sortir directement de Webclub - tournoi - ouvrir - listes) et les éventuels justificatifs reçus
 - dans les 8 jours après les finales : la feuille de redevance, la feuille récapitulative et les cartes d'arbitrage
Vous trouverez la feuille de redevance et la feuille récapitulative d'arbitrage sur le site régional (www.aft-rnl.be - rubrique documents)
 - dans les 15 jours : demander au trésorier du club d'effectuer le paiement de la redevance sur le compte AFT Namur-Luxembourg (BE70 0016 8303 9825)

Remarque :

chaque année, certains règlements ou directives peuvent être modifiés par la fédération. Il est donc indispensable de consulter, sur le site régional et/ou AFT, les éventuelles adaptations apportées d'une année à l'autre.

La commission d'arbitrage
Namur-Luxembourg